

SÉMINAIRE DE LANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) DE LIMOGES MÉTROPOLE

Limoges Métropole, compétente en matière de Plan local d'urbanisme a débuté l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur le territoire communautaire. Dans ce cadre, un séminaire a eu lieu ce jeudi 15 février 2024 à ESTER Technopole, marquant officiellement le lancement de l'étude auprès des élus et des techniciens du territoire.

✚ UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, POUR DES PRATIQUES D'URBANISME COMMUNES

En 2021, l'élaboration du Projet de Territoire de Limoges Métropole a permis à l'intercommunalité et aux 20 communes membres de partager une vision commune du territoire, de ses enjeux et des politiques publiques à mettre en œuvre.

À ce titre, un souhait d'élaborer un Plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunal a été formulé. Des rencontres entre les maires des 20 communes du territoire se sont tenues entre 2022 et 2023 sous formes d'ateliers thématiques préparatoires au lancement d'un PLUi et ont ainsi permis de partager cette volonté de capitaliser à la fois sur les acquis de documents stratégiques et sur les pratiques d'urbanisme des communes membres.

L'élaboration du PLUi de Limoges Métropole prendra entre 5 et 7 ans et déclinera les ambitions communautaires pour améliorer le quotidien des habitants pour les 10 à 15 années à venir.

Le séminaire de lancement qui a eu lieu ce jeudi 15 février était l'occasion de faire un point pédagogique sur le contenu du PLUi, comment il peut être une « boîte à outils » pour coordonner l'aménagement du territoire à l'échelle de Limoges Métropole et traduire le Projet de Territoire porté par l'intercommunalité.

Une intervention par les services de l'État des implications de la loi Climat et Résilience était aussi au programme afin de présenter les dernières évolutions législatives en matière d'urbanisme et mettre en lumière les opportunités que représente ce changement de perspective dans l'aménagement du territoire.

Le cadre général de l'élaboration de l'étude a également été présenté : le calendrier général, l'association des acteurs, la collaboration des communes...Le PLUi implique une optimisation de chacune de ses phases afin de créer une dynamique qui permettra l'implication de chacun dans ce projet.